La mise en œuvre du projet de vie dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées correspond à une obligation fixée par la loi du 2 janvier 2002. Plus de dix ans et, la dynamique de l'amélioration de la qualité, n'ont pas été de trop pour faire rentrer cette démarche d'élaboration du projet de vie dans la culture des établissements. Une démarche volontariste qui contribue à donner du sens à l'accompagnement et aux soins prodigués aux usagers au sein des établissements.

Cette journée d'échanges est proposée par l'Association du Réseau des Consultants en Gérontologie (ARCG), à partir d'une expérience de plus de 20 ans dans l'accompagnement des établissements et à l'occasion de la nouvelle édition de son ouvrage « mettre en œuvre le projet de vie ».

Il vise notamment à interroger :

- l'évolution du contexte législatif et règlementaire,
- la place majeure accordée aux droits des usagers,
- le dispositif d'évaluation interne et externe,
- les recommandations de « bonnes pratiques » édictées par l'ANESM,
- l'inscription des établissements dans le dispositif gérontologique global,
- la place possible et utile du bénévolat,
- l'appropriation d'une démarche de bientraitance par les équipes…

Dans ce contexte, il s'agit bien évidemment de centrer les projets d'établissement sur les droits et le bien-être des usagers, mais plus encore de leur reconnaître une place incontournable d'expert principal dans les projets qui les concernent.

Mettre en œuvre le projet de vie
dans les établissements pour personnes âgées

Auteur : Réseau de consultants en gérontologie (France)

Éditeur : Dunod – dunod.com

À l'occasion de la réédition de l'ouvrage

Mettre en œuvre le projet de vie

dans les établissements pour personnes âgées

Le Réseau de consultants en gérontologie (ARCG) et l'URIOPSS Nord-Pas-de-Calais organisent

Journée d'échanges et de réflexion

Mardi 31 mars 2015
De 9h15 à 16h30

IAE
104 avenue du Peuple Belge
59043 LILLE CEDEX

Cette journée s'adresse à tous les professionnels en charge d'élaborer et de mettre en œuvre le projet de vie d'un établissement pour personnes âgées.

En partenariat avec

Programme

9h15 - 9h30 – Accueil

9h30 - 10h00 – Introduction de la journée

- Christel Beaucourt (IAE)
- Alain Villez (URIOPSS Nord/Pas-de-Calais – Président de l'ARCG)

10h00 - 11h00 – Table ronde n°1 animée par Patrick Rothkegel (consultant associé ARCG)

Les résidents au cœur de la démarche du projet de vie

Les droits des usagers constituent le socle de la législation des institutions sociales et médico-sociales (loi 2002-2). A ce titre, la mise en œuvre de ces droits, les modalités de participation des usagers fondent la démarche de projet de vie.
Seront notamment abordés : l'accueil, le respect de l'autonomie, les rythmes de vie, la liberté d'aller et venir, le recueil du consentement, le processus de contractualisation,…

Intervenants :

- Jean-Jacques Amyot (OAREIL Bordeaux)
- Franck Jahan (Ethique et Gérontologie)
- Alain Villez (URIOPSS Nord/Pas-de-Calais)

Échanges avec la salle

11h15 - 11h30 – Pause

11h30 - 12h30 – Table ronde n°2 animée par Olga Piou (ISATIS)

Projet de vie : une dynamique d'acteurs

Comment construire une démarche réellement participative associant l'ensemble des acteurs de l'établissement (résidents, entourage, personnel, intervenants externes, bénévoles, partenaires), et donnant sens au mode d'accompagnement et aux soins dispensés à chaque résident ?

Seront abordés notamment : Le choix entre démarche autonome ou démarche accompagnée, les pré-requis et la méthodologie, le rôle de l'encadrement, l'intérêt du décloisonnement, les valeurs partagées et le diagnostic interne, l'ouverture sur le territoire…

Intervenants :

- Colette Eynard (consultante associée ARCG)
- Céline Filippi (URIOPSS Nord/Pas-de-Calais)
- Anne Sémard (Agevie)

Échanges avec la salle

12h45 - Déjeuner

14h15 - Réflexion éthique et projet de vie, mode d'emploi

- Marie-Jo Guisset-Martinez (Comité d'Ethique- ISATIS)
- Olga Piou (ISATIS)

Échanges avec la salle

15h00 - Table ronde n°3 animée par Matthieu Leclair (Ethique et Gérontologie)

Les projets de vie à l'heure des évaluations

Comment profiter de l'obligation d'évaluations internes et externes pour enrichir le projet de vie ?
Seront notamment abordés : la conduite de l'évaluation interne, les indicateurs, le cahier des charges de l'évaluation externe, la promotion de la bientraitance, la révision du projet de vie…

Intervenants :

- Jean Jallaguier (URIOPSS Rhône-Alpes)
- Olga Piou (ISATIS)
- Alain Villez

Échanges avec la salle

16h15 - Conclusions de la journée

- Alain Villez
- Jean-Jacques Amyot (OAREIL Bordeaux)